



Formulaire de demande d'adhésion

à l'Association de Gestion du Restaurant Inter Administratif (AGRIA)
« Le RESCAM »

Le document doit être Dûment complété et obligatoirement validé par votre Direction (Et/ou son représentant) selon les conditions définies par votre administration ou structures

Ce formulaire est à transmettre par courrier électronique pour devenir adhérent à
L'Association de Gestion du Restaurant Inter Administratif (AGRIA) de Mâcon « LE
RESCAM »

Merci d'envoyer obligatoirement aux deux adresses suivantes :

rescam-restauration@orange.fr rescam-secretariat@orange.

Les demandes d'adhésion sont traitées du Lundi au vendredi avant 11h00.

Pour les nouveaux adhérents, un badge magnétique nominatif et monétaire vous sera affecté (sans durée de validité et sous certaines conditions).

Vous recevrez un message électronique pour avertir que votre badge est activé.

Le badge vous sera remis lors de votre premier passage en caisse vous puissiez régler vos repas.

Lors de votre premier passage de l'année en caisse la cotisation pour votre adhésion sera prélevée automatiquement.

La cotisation est à ce jour de 4.50€

A la charge de l'adhérent pour que son badge ait toujours un solde positif de disponible.

Le rechargement du badge s'effectue en CB au self ou à la cafétéria mais aussi en ligne via le POP&PAY (Lien utile : <https://www.rescam71.fr/>)

En cas de restitution du badge (Ex : mutation) il est possible sous certaines conditions de demander le paiement du solde sur le badge.

A noter que si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation durant 2 années consécutives votre badge sera bloqué et le solde perdu comme le prévoit le règlement intérieur de l'AGRIA.

En cas de perte de votre badge, il est nécessaire de faire une nouvelle demande par courrier électronique et il sera facturé 3.00€.

FORMULAIRE 2024 / 2025

Date de la demande d'adhésion

(Coût 4.50€ par an par renouvellement automatique)

NOM :

PRENOM :

Administration/Structure :

Ministère :

Service-pôle :

Adresse électronique :

Il s'agit :

D'UNE PREMIERE ADHESION

D'UN RENOUVELLEMENT

(En cas de perte de badge coût 3€)

Si contrat à durée déterminée, date de début du contrat :

Et date de fin du contrat :

Prime Interministérielle (PIM) : OUI ☐ si indice majoré inférieur ou égal à 534

NON ☐ si indice majoré supérieur à 534

Participation COMPLÉMENTAIRE octroyée :

OUI ☐

NON ☐

Souhaitez-vous recevoir les menus ? OUI ☐ NON ☐

Pour tous renseignements relatifs à l'octroi de la Prime Interministérielle et/ou participation complémentaire, il est indispensable de contacter le service de L'Action Sociale au sein de votre administration ou de votre structure.